



MAIRIE COLAYRAC SAINT CIRQ

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 047069 26 00005

Dossier déposé incomplet le 02 Juin 2026

Adresse des travaux :
1846 route d'Agen
Cadastré : D2323

Affaire suivie par : Adeline PABIS

DESTINATAIRE

SCI 3 CG PARMA
représentée par PARMA Guillaume
1161 Route de Garitor
47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan

Objet : Le projet consiste en la création d'un bâtiment au fond du terrain pour agrandir l'atelier de motoculture

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 24 septembre 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avons notifié sur le guichet numérique un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier numérique vous a été présenté en date du 24 juin 2026.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 24 juin 2026 et soit jusqu'au 24 septembre 2026, pour déposer sur le guichet numérique contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le 20/10/2026

Le Maire


Patrick MAZZER

